

Certification des tirages par la REMP / CS

Clients ciblés	Utilisateurs sur le marché publicitaire (p. ex. agences)	Titres participants sur le marché des médias (p. ex. maisons d'édition, sociétés de médias)	
Descriptif	<p>La <u>certification des tirages par la REMP / CS</u> est la garantie que les tirages (imprimé et numérique) de la presse suisse (journaux et magazines) sont calculés à partir des mêmes critères au sein d'une même catégorie et qu'ils sont par conséquent comparables. Elle fournit ainsi des informations objectives aux annonceurs, aux instances de direction, aux maisons d'édition et aux rédactions. Le marché publicitaire, quant à lui, utilise ces chiffres pour l'évaluation qualitative des titres de presse et la sélection des médias. Les maisons d'édition recourent à ces données pour observer la concurrence, faire la promotion de leurs titres et vendre des annonces. Les organismes du secteur publicitaire reconnaissent expressément les tirages certifiés REMP / CS comme officiels et seuls déterminants.</p> <p>La certification des tirages est publiée une fois par an, le 1^{er} septembre</p> <p>L'étude est comprise dans les <u>Bundles REMP STANDARD</u> et <u>PRO</u>.</p>		
En cas de questions, notre service commercial se tient à votre disposition:	Roland.Achermann@wemf.ch , 043 311 76 62		
Accès au portail informatique: • <u>NEXT>LEVEL</u> (web)	✓		✓
Accès aux données: • bulletin des tirages (via www.remp.ch) • <u>Facts & Figures REMP FREE</u> (appli)	✓ ✓		✓ ✓
Licence pour les données	✓		✓
Versions		Certification des tirages	Certification intermédiaire
Typologie		1000 – 4000	
Supplément sur la certification ordinaire			400.–
Coûts / titre (par an) selon le tirage diffusé:			
• 5 000 ex.		1 320.–	1 720.–
• 10 000 ex.		1 480.–	1 880.–
• 15 000 ex.		1 645.–	2 045.–
• 20 000 ex.		1 945.–	2 345.–
• 30 000 ex.		2 125.–	2 525.–
• 40 000 ex.		2 420.–	2 820.–
• 50 000 ex.		2 550.–	2 950.–
• 70 000 ex.		2 715.–	3 115.–
• 90 000 ex.		2 970.–	3 370.–
• 110 000 ex.		3 135.–	3 535.–
• 130 000 ex.		3 310.–	3 710.–
• 150 000 ex.		3 500.–	3 900.–
• 170 000 ex.		3 675.–	4 075.–
• 200 000 ex.		3 825.–	4 225.–
• 230 000 ex.		4 095.–	4 495.–
• 260 000 ex.		4 260.–	4 660.–
• 300 000 ex.		4 450.–	4 850.–
• > 300 000 ex.		4 855.–	5 255.–
Suppléments (par an) pour:			
• tirage augmenté		585.–	985.–
• réplique / non-réplique:			
- 500 ex.		710.–	1 110.–
- 1 000 ex.		945.–	1 345.–
- > 1 000 ex.		1 190.–	1 590.–
Accès pour l'année en cours	gratuit		